

**PRÉSIDENTE EUROPÉENNE
DU PROCESSUS DE KIMBERLEY**



**PROGRAMME D'ACTION 2007
DU PROCESSUS DE KIMBERLEY**



"Diamants, conflits et développement"

La Communauté européenne assume la présidence du Processus de Kimberley (PK) à un moment crucial de son histoire. Après quatre années de mise en œuvre, le Processus de Kimberley a réussi à réduire considérablement le commerce illicite de diamants des conflits. Parallèlement, l'expérience de la mise en œuvre des règles du PK a permis d'identifier de nouvelles zones de risques, notamment en ce qui concerne les contrôles internes et la capacité de mise en œuvre dans les pays participants. En outre, les diamants des conflits et le Processus de Kimberley font l'objet d'une plus grande attention du public, entraînant une mise en question de son efficacité et de sa crédibilité. Le Processus de Kimberley se trouve donc à la croisée des chemins: il a prouvé son efficacité dans la réalité alors qu'au même moment, de nouveaux défis, des exigences nouvelles et la perception du public requièrent un renforcement de sa mise en œuvre, une vigilance constante et une capacité d'adaptation à de nouveaux défis.

La réunion plénière de Gaborone en novembre 2006 a démontré la capacité de réaction du Processus de Kimberley en réunissant les gouvernements, l'industrie et la société civile pour traiter des questions urgentes. La Communauté Européenne, qui préside le Processus de Kimberley depuis le 1^{er} janvier 2007, s'appuiera sur ce succès pour renforcer le Processus de Kimberley et augmenter sa capacité de réaction à des situations de crise. L'approche de la CE sera fondée sur les principes du consensus, de la flexibilité et de l'ouverture qui caractérisent le Processus de Kimberley et sont inhérents à son succès. La Communauté européenne envisage sa présidence comme un mandat collectif des participants au PK et suivra une approche participative et décentralisée, basée sur l'engagement des groupes de travail, des participants et des observateurs.

Dans ce contexte, les objectifs globaux de la présidence européenne seront de promouvoir la "continuité par la consolidation" en renforçant le caractère unique du Processus de Kimberley en tant qu'instrument efficace de coopération internationale, conformément à l'examen triennal du PK et en mettant l'accent plus particulièrement sur les contrôles internes. La présidence européenne cherchera également à améliorer la capacité du PK de réagir à de nouvelles crises, afin de lui donner tout son sens en tant qu'instrument de transformation "des diamants des conflits en diamants de la prospérité".

OBJECTIF N° 1 – LA CONTINUITÉ PAR LA CONSOLIDATION

Poursuivre et renforcer la mise en œuvre du système de contrôle par les pairs. Conformément aux conclusions de l'exercice d'évaluation du PK conduite en 2006, la présidence européenne et le groupe de travail chargé du suivi entendent renforcer la mise en œuvre du système de contrôle par les pairs. Dans ce cadre, le premier cycle de visites d'examen sera clôturé, et le deuxième cycle sera lancé pour assurer un contrôle régulier de la mise en œuvre par les participants. La présidence européenne encouragera également un meilleur suivi de ces visites d'examen, afin que le suivi de la mise en œuvre du PK puisse être davantage basé sur un flux continu d'informations et sur un dialogue permanent avec les participants. La présidence européenne favorisera également l'amélioration de la procédure de rapports annuels, encourageant, par exemple, les participants à fournir des informations concernant les mesures d'exécution et les infractions dans leurs rapports annuels.

Améliorer la transparence et la qualité des statistiques. Les statistiques sont un outil essentiel pour le contrôle du Processus de Kimberley. Le groupe de travail sur les statistiques travaillera avec les observateurs et les participants pour améliorer la collecte, l'analyse et la transparence des statistiques du PK, conformément aux recommandations de l'exercice d'évaluation du PK.

Rechercher la traçabilité des diamants. Le commerce des diamants bruts implique nombre d'aspects techniques exigeant des degrés élevés d'expertise. Une des tâches du groupe de travail des experts diamantaires consistera à organiser une conférence pour examiner la faisabilité scientifique du traçage de l'origine des diamants bruts en fonction de leurs propriétés physiques ou chimiques.

Promouvoir l'ouverture et la participation au PK. Le Processus de Kimberley est ouvert à tous, sur une base mondiale et non discriminatoire; cette approche participative et inclusive est un élément essentiel de son succès, avec 44 participants représentant 71 États, regroupant des pays à production alluviale et des pays à production industrielle, mais aussi des pays spécialisés dans le commerce, la taille ou le polissage de diamants, répartis dans les différents continents et ayant des intérêts très différents dans l'industrie du diamant. Le Processus de Kimberley regroupe également des représentants de l'industrie et de la société civile, chacun apportant ses intérêts respectifs et son expérience. La présidence européenne s'efforcera d'encourager la participation d'autres pays ayant demandé leur adhésion au Processus de Kimberley, l'extension de sa couverture géographique ne pouvant que renforcer son efficacité. La présidence européenne encouragera également une plus grande participation des gouvernements et de la société civile des pays en développement, de manière à assurer un accroissement de la diversité géographique.

Améliorer l'information et la communication. L'information et la communication sont des éléments cruciaux pour le bon fonctionnement d'un système international rassemblant un nombre aussi important de participants d'origine géographique variée et aux capacités technologiques très différentes. La présidence européenne maintiendra le site internet du PK comme point central d'information pour tous les participants et observateurs du PK. Ce site internet fera l'objet d'une révision visant à en développer davantage les fonctionnalités, tant comme réseau de communication interne que comme outil de communication extérieure. La présidence européenne s'efforcera également d'améliorer la coopération entre les groupes de

travail et de favoriser le développement de la communication et de la coopération intra-régionale.

Parmi les mesures à prendre, la compilation des règles du Processus de Kimberley mérite une mention particulière. Le Processus de Kimberley a rapidement élaboré un nombre considérable de règles, recommandations et bonnes pratiques, et la présidence européenne souhaite engager un processus de consolidation et de simplification des règles afin de les rendre plus faciles à mettre en œuvre par les participants, et améliorer ainsi l'exécution et l'efficacité des règles du Processus. Selon la même philosophie, la présidence européenne s'efforcera également d'assurer la disponibilité de tous les documents de la plénière dans les cinq langues officielles du Processus de Kimberley.

Améliorer la mise en œuvre nationale par les participants au PK. L'exercice d'évaluation conduit en 2006 a identifié la mise en œuvre des contrôles internes par les participants comme une priorité majeure pour le Processus de Kimberley en 2007, et la réunion plénière de Gaborone a adopté de nouvelles orientations concernant les contrôles internes. La présidence européenne favorisera le progrès dans ce domaine grâce à une approche pragmatique combinant le recours à des outils existants – contrôle par les pairs, analyse statistique, dialogue *ad hoc* – et un examen ciblé des mécanismes de mise en œuvre à la suite de la décision de la plénière de Gaborone.

Compte tenu du défi particulier que représentent les contrôles internes des producteurs artisanaux, la présidence européenne a l'intention de soutenir les actions du groupe de travail sur les producteurs artisanaux de diamants, en insistant plus particulièrement sur la dimension régionale dans les zones sensibles telles que l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et la région amazonienne. La présidence européenne engagera également un dialogue avec d'autres participants en vue d'assurer que la mise en œuvre correcte des mécanismes du PK, le contrôle par les gouvernements et l'(auto)régulation de l'industrie dans les pays non-producteurs fournissent aux partenaires commerciaux des garanties supplémentaires empêchant les diamants des conflits de pénétrer dans le circuit international légal du commerce de diamants.

OBJECTIF N° 2: CAPACITÉ DE RÉACTION DU PROCESSUS DE KIMBERLEY EN CAS DE CRISE

Le Processus de Kimberley a réussi à réduire le commerce illicite de diamants des conflits, mais les conflits et le commerce illicite continuent de poser des défis à sa mise en œuvre efficace. La présidence européenne continuera de soutenir les efforts pour développer la capacité du PK à réagir à des crises impliquant le commerce illégal de diamants des conflits et qui menacent la paix et la stabilité.

Arrêter le blanchiment des diamants ivoiriens. Le défi le plus pressant à relever par le Processus de Kimberley sera de s'attaquer à la contrebande de diamants des conflits en provenance du Nord de la Côte d'Ivoire, sous contrôle rebelle. La réunion plénière de Gaborone, en considération d'éléments indiquant que des diamants des conflits pourraient pénétrer le marché officiel par l'intermédiaire du Ghana, a mis en demeure le Ghana de

prendre des mesures immédiates et mettre en œuvre un plan d'action pour renforcer ses contrôles internes, et d'envoyer une mission d'examen au Ghana au début de 2007, pour en évaluer la mise en œuvre. La présidence européenne, outre un soutien technique au Ghana pour améliorer les contrôles internes, assurera le suivi de cette mission d'examen afin de maintenir l'intégrité du Processus de Kimberley. En outre, la présidence européenne engagera également le Processus de Kimberley dans un dialogue avec les autorités de Côte d'Ivoire, étant donné que des efforts conjoints et coordonnés de la Côte d'Ivoire, du Ghana et d'autres pays de la région seront plus efficaces pour empêcher les diamants des conflits d'entrer en contrebande sur les marchés légaux.

Examiner la mise en œuvre du Processus de Kimberley dans la région amazonienne. Des rapports faisant état de contrebande dans la région amazonienne, aux frontières entre le Venezuela, le Brésil et la Guyane – tous participants au PK – ont incité la réunion plénière de Gaborone à envisager une mission au Venezuela afin d'examiner le respect des procédures du PK. La présidence européenne soutiendra l'organisation de cette mission, ainsi que la tenue de réunions d'une commission trilatérale entre les participants concernés pour assurer l'application correcte des règles du Processus de Kimberley dans cette région.

Développer les outils dont dispose le Processus de Kimberley pour réagir en cas de crise. La présidence européenne encouragera des contributions actives des participants et observateurs à des actions spécifiques du Processus de Kimberley en cas de crise conformément au principe de flexibilité qui caractérise le Processus de Kimberley. La présidence européenne encouragera également l'interaction du Processus de Kimberley avec les Nations unies dans le cas de crises spécifiques – telles qu'en Côte d'Ivoire – mais également dans des pays où les Nations unies mènent des actions de maintien de la paix ou de reconstruction après des conflits, tels que la République démocratique du Congo ou le Liberia. Outre la mobilisation des outils existants, la présidence européenne donnera suite à la décision de la réunion plénière de Gaborone selon laquelle des "mesures intérimaires" pourraient être envisagées pour répondre aux cas de non-respect des règles, et soutiendra les efforts visant à développer de nouveaux outils qui permettront d'apporter une réponse graduée aux questions de mise en œuvre et de conformité.

Encourager la contribution du Processus de Kimberley à la prévention des conflits. Au-delà du renforcement de la capacité de réaction aux crises, la présidence européenne souhaite renforcer le potentiel du Processus de Kimberley en termes de prévention des conflits, afin d'optimiser la contribution du PK à la paix et au développement économique et social. La présidence européenne soutiendra les efforts en matière d'assistance technique afin de développer des initiatives visant, par exemple, à renforcer les systèmes de contrôle internes et améliorer la gouvernance dans le secteur du diamant. La présidence européenne consacrera également une attention particulière aux situations post-conflits dans les pays où les diamants ont été utilisés de façon abusive pour financer la violence, et soutiendra en particulier une coopération active avec le Liberia et les Nations unies pour œuvrer à une intégration durable de ce pays dans le processus de Kimberley et dans le commerce international du diamant.